

TRIBUNE ÉLECTORALE

Pour les élections législatives partielles

Conformément aux traditions de ce journal, nous ouvrons, en toute liberté, nos colonnes à la propagande des partis de gauche et d'extrême-gauche, qui répudient toute alliance avec la réaction. Nous demandons seulement aux partis, de ne pas engager de polémiques personnelles et de demeurer dans le domaine des idées et des programmes.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Déclaration du Parti aux Travailleurs

Le Parti socialiste n'ignorait point que, contrairement à la loi, à la Constitution, des démarches étaient tentées dans le but d'évincer toute consultation électorale. La députation du Nord devait être amputée jusqu'à la fin de la législature.

Contre tout essai d'atteinte aux droits du Suffrage Universel, c'est son honneur d'être dressée de toutes ses forces, sa fierté d'avoir entraîné des républicains dans sa protestation conforme à l'esprit de la Déclaration.

Puisque en dépit des pressions, des manœuvres, la parole est laissée au seul souverain le Peuple, le Parti socialiste se fait un devoir et une joie de faire connaître ses trois candidats, les hommes que ses sections appellent à l'honneur d'incarner dans la lutte la classe ouvrière, la République, le Socialisme :

ALBERT INGHELS, ancien député, adjoint au maire de Tourcoing, conseiller général ;
ROGER SALENGRO, maire de Lille, conseiller général ;
PIERRE DELCOURT, maire de Condé, conseiller général.

À la veille de la bataille qui mènera de tous ses âmes, le Parti socialiste appelle à lui tous ceux qui souffrent et qui espèrent ; tous ceux qui dans la crise présente éprouvent l'insécurité du travail, l'insuffisance du traitement ou du salaire ; tous ceux que révolte le contraste des profils scandaleux et des souffrances accrues ; tous les prolétaires, tous les travailleurs.

Citoyens qui par centaines de mille, de par votre travail, faites la richesse du Capitalisme, sous son drapeau le Parti vous convie au combat contre la Réaction, au combat qui se terminera par la victoire du Socialisme.

Revue de Presse

L'ÉCHO DU NORD

Il faut croire que le Gouvernement a été très impressionné par les démarches des socialistes et leur ton plus ou moins comminatoire, car le 7 novembre, à la suite de la loi électorale, des partis modérés, publiés le décret fixant la date des élections partielles.

L'union apparaît donc plus nécessaire que jamais. Nous sommes en face de l'alternative suivante : la bataille en ordre dispersé.

Les grands complots

« C'EST « LUI » QUI DONNA L'ORDRE DE TUER LE JEUNE ZAMBONI »

Dans un discours, M. Marinelli, l'un des chefs du fascisme aurait dit que Mussolini avait donné l'ordre à la foule de lyncher et de tuer son meurtrier. On sait qu'on a relevé sur le corps de Zamboni quinze coups de poignard, certains concluent que tous ces hommes qui entouraient le dictateur étaient armés de poignards.

DES REGRETS ITALIENS EXPRIMÉS A LA FRANCE

L'ambassadeur de France à Rome a reçu récemment des protestations à propos des incidents franco-italiens récents. A la suite de ces interventions, le Ministère des Affaires Étrangères d'Italie a fait parvenir à M. René Besnard, une note écrite où il exprime de vifs regrets pour l'incident qui s'est produit à Tripoli. Des mesures disciplinaires ont déjà été prises contre les militaires et les soldats coupables. Quant aux civils, ils ont été déferés à la justice. Pour l'affaire de Vintimille, des conversations vont vraisemblablement commencer, entre les deux gouvernements.

Demande d'interpellation socialiste

Le député socialiste Eugène Frot a adressé au Gouvernement la demande d'interpellation « propos des récents incidents fascistes ».

Eugène Frot demande au Gouvernement quelles mesures il entend prendre pour protéger ses nationaux contre toute violation du droit international dont s'autoriseraient un gouvernement étranger pour faire injures, commettre en territoire étranger, par le moyen de la loi d'exception, de citoyens français, pour des actes commis par eux en territoire français.

DÉREZ-VOUS LISEZ-LE ?

Pêle-Mêle

FEUILLETON DU 7 NOVEMBRE 1926. — N° 8



Résumé des feuilletons précédents

M. Grigney-Latour, académicien, imposant et robuste, apprend que son fils, Georges, vient d'être nommé capitaine de l'équipe nationale pour le match de football France-Pays de Galles et qu'on le surnomme le « P'tit Parigot ». Il se sent un peu mécontentement à l'égard de son fils, car il ne peut pas aller dans son pays, sur ces entrefaites, arrive sa tante Prudence, vieille fille rouge, qui conseille à M. Grigney-Latour d'obliger Georges à se marier et à épouser sa nièce, une jeune fille française. Pour éviter cet inconvénient, le « P'tit Parigot », après avoir subi un discours anti-sportif de l'Académie, se passe la soirée avec sa belle amie Germaine, et se rend à la soirée de son fils, avec M. Robert de Montevral. Un coup de téléphone l'avertit le lendemain de la victoire de son fils. Georges obtient le surnom de « P'tit Parigot » et se marie avec sa nièce le dimanche de Noël. Le lendemain, c'est le fameux match France-Pays de Galles. Le « P'tit Parigot » se nourrit d'arriver au stade à l'heure et de participer au match. M. Grigney-Latour est là.

Georges espérail, j'ai à dire que le bateau n'arrivera que demain matin à 7 h. 30. Excusez-moi, moi petit être, j'ai

OPINIONS SYNDICALISTES

Elections Prud'homales

Les travailleurs continueront-ils de s'en désintéresser ?

Périodiquement les militants des organisations syndicales rappellent aux travailleurs qu'ils n'ont pas à négliger leur devoir, que la juridiction prud'homale doit retenir leur attention, c'est-à-dire que le jour où ils sont en désaccord avec leur employeur, ils ont un devoir impérieux. Mais il y a la manière... G. F.

LA DÉPÊCHE

publie aujourd'hui la résolution suivante émise par le Comité directeur de l'Entente Républicaine Démocratique du Nord, formé des membres de son bureau et des présidents et représentants des comités d'arrondissement ou de section, s'est réuni à Lille, le vendredi 5 novembre, au cours de sa séance de désignation de ses candidats pour l'élection partielle qui aura lieu le dimanche 12 décembre prochain, dans le département du Nord et a pris, à l'unanimité, la délibération suivante :

« Le Comité directeur de l'Entente Républicaine Démocratique du département du Nord affirme la nécessité pour le relèvement financier de notre pays, après les épreuves de la désastreuse guerre, de la réparation du gouvernement actuel. « S'inspirant d'abord de la préoccupation de respecter les indications données par le suffrage universel. « Il désigne pour représenter son programme à la prochaine élection partielle les trois candidats suivants : MM. Dupont-Descat, député, le plus grand nombre de suffrages à l'élection générale du 11 mai 1924. « M. M. Dupont-Descat, propriétaire à Douai, conseiller d'arrondissement à la Cour des Comptes, chevalier de la Légion d'honneur ; « L. Scheppeynck, chef de bataillon de réserve, officier de la Légion d'honneur, conseiller d'arrondissement. « Georges Vandame fils, ancien officier d'artillerie, croix de guerre, avocat, conseiller d'arrondissement. « Mais estimant qu'après avoir tenu compte de la volonté populaire, il doit également donner satisfaction aux légitimes revendications des diverses régions du département. « Il prend acte, en le remerciant chaleureusement de son abnégation, de l'offre faite par M. Georges Vandame fils de renoncer au titre que lui donnait son ordre d'arrivé sur la liste des candidats à l'élection partielle, et présentant de l'arrondissement de Dunkerque. « Et acclame comme troisième candidat, en son remplacement, M. A. Bergeret, conseiller général, ancien député, conseiller d'arrondissement. « La liste de l'Entente Républicaine et Démocratique du Nord sera donc composée de MM. Albert Dupont-Descat, L. Scheppeynck et A. Bergeret. « Tous trois ont, d'ailleurs, autorisé le Comité Directeur à disposer entièrement de leur candidature dans le cas où une union désirable et qui leur conviendrait, dans les limites des listes de candidats, pour l'élection partielle, pourrait être réalisée avec la Fédération Républicaine du Nord, à l'effet d'assurer l'échec des partis de réaction socialiste et réactionnaire. « Le Comité directeur décide enfin que cette décision sera communiquée au Président de la Fédération Républicaine du Nord ».

Il est donc indispensable d'aller voter... Foin ! n'est-ce pas, dit-il, comment il faut voter. Le scrutin du 7 novembre sera un nouveau succès pour les candidats confédérés, et malgré les tentatives de division de candidats communistes et réactionnaires, le travailleur saura quelle doit se dénouer.

On en juge par ces quelques exemples : Au Conseil de Prud'hommes de Lille ne sont inscrits que 8.500 électeurs. Or, il comprend de Lille, Hellemmes, Lez, Roubaix, Wambreschies, Faches-Thumesnil, Lesennes et Ronchin. L'ensemble de ces localités, selon l'ancien recensement, a une population de 276.635 habitants. Ainsi donc, en tout et pour tout, la proportion des inscrits n'est que de 3,05 %.

Si l'on a une faute pour les travailleurs en général, elle est inexorable pour les syndiqués. Si seulement, ceux-ci se conformaient aux instructions syndicales... Par contre à Roubaix, il y a un plus fort pourcentage d'inscrits. La circonscription prud'homale de cette localité est composée de Roubaix, Wambrechies, Croix et Wasquehal est forte de 105.215 habitants. Les électeurs prud'homales sont au nombre de 30.400, soit une proportion de 18,4 pour cent.

Il y a une notable différence d'avec Lille, comme on peut le voir ! Autre exemple ! Tourcoing et Armentières. Tourcoing, six communes, a environ 100.000 habitants. Les électeurs prud'homales sont au nombre de 12.000, soit une proportion de 12 %.

Armentières, huit communes, Armentières, Hourlines, Bois-Grenier, Capinghem, Chapelle-Armentières, Frelinghen, Erguignem-Lys et Prémesses. Population : 24.081 habitants. Inscrits : 6.053. Proportion : 25,13 pour cent. C'est là, à n'en point douter une proportion importante.

Troisième exemple ? Conseil de Prud'hommes d'Halvin. Circonscription formée par Halvin, Bousbrouck, Lez, Roubaix, Croix et Wasquehal. Population : 4.630. Proportion : 20,4 %.

D'avec Dunkerque et les environs, circonscription englobant 16 communes avec 66.458 habitants, inscrits 5.300. Proportion : 6,7 %.

A noter que dans cette localité la proportion des syndiqués par rapport à la population est de 12 %.

Les exemples pourraient être multipliés, mais ceux-ci ont déjà suffi à démontrer que, certes, il y a des difficultés de vote, à Valenciennes, au Conseil de Prud'hommes est unique pour l'ensemble de l'arrondissement et qui groupe 82 communes, le nombre d'inscrits est de 12.000, soit une proportion de 12,2 %.

Un cycle-car conduit par M. Albert Montpetit, occupé en outre par M. Gorard Marquette, comptable à la Société Béthunoise, vint se jeter en voulant doubler un chariot chargé de bêtériers, sur l'automobile de M. le docteur Valentin, demeurant rue Jacquemars-Giéte, à Lille, qui se rendait à Brusy.

M. Valentin fut arrêté, sa voiture en feu. Les quatre roues, car il allait à l'école, furent brisées. Il n'en fut pas de même de M. Montpetit.

Lancé à toute allure, son cycle-car vint se briser sur l'auto de M. Valentin, et fut projeté en l'air. M. Valentin fut très grièvement blessé et on le transporta à l'hôpital de Béthune. M. Marquette a une lésion dans la région frontale gauche et des contusions à la jambe gauche. M. Montpetit a une plaie au front, une lésion à la tête, une jambe gauche blessée, une jambe droite blessée, une jambe gauche blessée, une jambe droite blessée, une jambe gauche blessée, une jambe droite blessée.

Le nombre de Conseils de Prud'hommes dans le Nord est de 20. Les voici avec le nombre de communes et celui des électeurs.

| Localité | Communes | Électeurs |
|--------------|-------------|-----------|
| Lille | 11 communes | 30.400 |
| Roubaix | 4 communes | 8.500 |
| Tourcoing | 6 communes | 6.100 |
| Lannoy | 16 communes | 3.300 |
| Halvin | 3 communes | 4.630 |
| Dunkerque | 16 communes | 5.300 |
| Hazebrouck | 18 communes | 2.000 |
| Bailleul | 8 communes | 1.250 |
| Merville | 6 communes | 1.270 |
| Hautbrouck | 16 communes | 7.000 |
| Armentières | 8 communes | 6.053 |
| Valenciennes | 82 communes | 12.100 |
| Donai | 66 communes | 12.300 |
| Cambrin | 12 communes | 7.000 |
| Caudry | 30 communes | 3.900 |
| Le Cateau | 37 communes | 2.650 |
| Fournies | 13 communes | 3.200 |
| Maubeuge | 34 communes | 1.750 |
| Cousloux | 10 communes | 780 |
| Bavai | 18 communes | 1.250 |
| Total | | 119.337 |

Beaucoup reste à faire dans ce domaine, les

Ouverture du Salon régional de l'Automobile et du Cycle à Lille

Au Palais-Rameau, des milliers de visiteurs se rendront aujourd'hui pour admirer les merveilleuses, que la plupart de nos grands constructeurs ont exposés. Que ce soit dans la question automobile, la question cycle, voire même la catégorie accessoire, tout est remarquable et plus d'un connaisseur sera vivement intéressé par les progrès réalisés de notre belle et prospère industrie nationale.

Contrairement au premier salon, des exposants de marque se sont fait un plaisir de venir, dans la capitale des Flandres, mettre en valeur la société, le gracieux de leur fabrication. Bien leur en prendra car il n'est pas inutile de signaler que notre laborieux département de la Fédération Nationale des Constructeurs, que le II^e Salon Régional va revêtir un attrait grandiose.

Cette mesure sage de la Fédération ne pouvait être retardée plus longtemps dans l'intérêt de nos visiteurs. Elle leur a permis d'avoir une bonne partie de leur clientèle dans la France septentrionale.

On pourra même de l'ouverture il est un devoir de leur remercier M. Potigny, commissaire général et ses collaborateurs directs d'avoir persévéré dans de si louables efforts. Rappelons que le II^e Salon sera inauguré officiellement à 15 heures.

Qu'il nous soit permis de signaler que nous avons eu avec quelques-uns des exposants un sujet de discussion qui doit leur être utile. Rappelons que le II^e Salon sera inauguré officiellement à 15 heures.

La Construction Berlet de 1927

On sait qu'il n'existe pas en Europe d'usines comparables à celles de BERLET qui consistent à Lyon et à Valenciennes ses remarquables usines.

Le programme de la maison BERLET est établi cette année d'une façon nette et précise. Pour permettre à la clientèle automobile du Nord de s'apprécier la fabrication, elle présentera au II^e Salon Régional de l'Automobile et du Cycle un choix de ses nouveaux modèles-Tourisme et Poids Lourds.

En Tourisme : Un châssis 4 cylindres 10 CV, avec soupapes latérales, 9 CV, complet et de grande capacité de transport.

Un châssis 6 cylindres 11 CV, stupaes latérales, de conception extrême moderne, comportant tous les progrès de la technique automobile durant ces trente dernières années.

En Véhicules Industriels, BERLET est passé maître. A ce point qu'à l'heure actuelle, près de la moitié des châssis qui circulent en France sortent des Usines Lyonnaises.

Il sera exposé en véhicules industriels : Un châssis 1.000 kgs de charge utile, 10 CV, déclaré 9 CV, qui comporte tous les agréments de la voiture moderne et est susceptible de porter facilement sur des parcours la charge pour laquelle il a été établi ; Un châssis 1.500/1.800 kgs, gazogène ; Un camion 5 tonnes, bonne basculante, gazogène.

Le châssis 1.500/1.800 kgs exposé est du type « Four de France ». Nous avons dernièrement relaté cette renaissance épreuve qui a démontré que le « Four de la forêt française » est désormais capable de suppléer l'essence étrangère.

RAEITER TAILLEUR

E. GERNAERT
43, Rue de la Monnaie 19
Tél. 62.32 LILLE Tél. 62.32

travailleurs qui ont si souvent recours à cette juridiction, doivent prendre connaissance de l'importance de leur rôle et se conformer aux instructions syndicales.

Lorsque sera arrivée l'ouverture des inscriptions sur les listes électorales prud'homales, qu'ils donnent au moins quinze jours de délai pour pouvoir voter qu'ils formulèrent aujourd'hui.

Quand on songe qu'il y a dans le département 52.583 électeurs politiques, on reste perplexé devant le nombre d'électeurs prud'homales comprenant les deux sexes.

Cartes les élections politiques sont plus attendues que jamais car n'empêche que les autres sont néanmoins intéressantes.

Joseph HUYGHE,
Secrétaire du P.U.D. du Nord.

Bâton Cadon pour la barbe

d'un train s'éloignant, de Georges se débattait entre les bras de son père, et de voyageurs riant de l'altercation entre les deux hommes. Maintenu, Georges Grigney-Latour, habillé, regardait le fourgon arrière du rapide s'éloigner, là-bas, dans un bruit de ferraille. Il lui semblait bien que sur le fond grisaille du wagon cette phrase terrible lui apparaissait : « Le forfait du P'tit Parigot ». Georges se retourna brusquement. Son père n'était plus là. — Non... Ah ! non... Il n'en sera pas ainsi. Quelques instants après, il entra chez un marchand d'automobiles et discutait avec le propriétaire de la maison. Le lendemain matin, dès l'aube, le soleil se levait radieux sur la mer calmée. Georges était déjà à la porte du garage, prêt à monter dans sa voiture. Et Georges Grigney-Latour, sans avoir oublié de dire au propriétaire du véhicule : — Eh bien, monsieur, c'est entendu. Dès mon arrivée, je vous ferai reconduire la voiture par mon chauffeur, et vous remetrez à porter la chèque que je vous ai donné en garantie. Georges Grigney-Latour fonça à toute allure sur la route de Paris. Sur les bas-côtés, les arbres défilèrent dans une vision de flou intense. Après un long trajet, son croissement d'une route, il aperçut un poteau indicateur avec ces mots : « Marsais de Carrières ». Georges démarra de nouveau à toute vitesse. « Je serai, se dit-il en lui-même, à Comblains avant midi. Mais hélas ! il n'était pas à Comblains, mais à un train d'heure de là. »

BEHLETT monte ses Gazogènes Imbert-Dietrich

sur tous ses modèles, depuis le 15/1.800 kgs jusqu'au 7 tonnes 5. Il en résulte sur le prix du combustible une économie de 80 % par rapport à l'essence, chiffre qui se passe de commentaire !

Succursale de Lille : 197, r. Nationale, T. 16.96

AGENTS : Nord : DEITHANDT à Lille — MASUREL à Roubaix — CORSEILLE-LEMAN, à Tourcoing — DESMITS à Esquobecq — THOLOME à Malo-Bains — PILET à Priem, à Hazebrouck — WALQUE, à La Bassée — CLAISSE, à St-Amand — DREVE, à Cambrai — GARAGES DE MAUBOUGE, à Maubeuge.

Pas-de-Calais : VERMEISCH, à Saint-Omer — DUMANT, à Calais — ROUGEOLLE & BUISSON, à Boulogne — DUMONT & DAMBRINE, à Arras — DELAESSLE, à Lillers — VENNIN, à Béthune — WANTIËZ, à Lens — HIBON, à Hesdin — BOUTIN, à Auxi-le-Château.

Somme : MERCIER, à Amiens — LEBLANC, à Abbeville — PAILLET, à Rolo — FRANCOIS, à Nèste.

CHENARD & WALCKER

ont l'honneur de présenter à leur fidèle clientèle les nombreux modèles de notre région des Flandres, des voitures de série pouvant répondre à tous les besoins et à tous les désirs.

Le nouveau modèle 7 CV. — tant réclamé par la clientèle — a été conçu avec les avantages de nos modèles de série, de robustesse et de tenue de route impeccable.

Les modèles 9 CV. 11 CV., si appréciés par les amateurs de bonnes voitures depuis trois ans, offrent par leurs perfectionnements une garantie absolue.

Une visite au Stand 54, pour MM. les Concessionnaires, un précieux enseignement, et pour toute renseignements.

Monsieur Fernand BACHMANN se tiendra à leur entière disposition.

CHENARD & WALCKER

seront également exposés : — UN GRAND GARAGE DES FLANDRES — 109-111, Boulevard de la République, 109-111 — LA MADELEINE-LEZ-LILLE — Téléphone : Lille 24.93

Les concerts d'aujourd'hui

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Saint-Amand-les-Eaux. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Lille. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Lille. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Lille.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

De 10 à 12 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 12 à 14 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 14 à 16 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 16 à 18 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes. De 18 à 20 heures, Fanfare Municipale de Valenciennes.

Pernière heure

TRAFIC D'INFLUENCES AU MINISTRE DU COMMERCE

Une information vient d'être ouverte, à Paris, au sujet d'un trafic d'influences qui se serait produit au Ministère du Commerce. Un fonctionnaire aurait favorisé l'obtention de décrets dans le Ministère du Commerce et apposé les scellés sur la porte du bureau du fonctionnaire visé.

ROUBAIX

Bureaux : 46, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UN HOMME EST MORT EN TRAMWAY

Au cours de la soirée de vendredi, vers 19 h. 15 environ, M. A. Mulliez, gérant de la Boulangerie Economique, rue de Denain, ayant quelques courses à effectuer, était monté dans le tramway GK faisant le service Epéule-Hospice.

Lorsque le tramway fut remis en marche et à peine M. Mulliez s'était-il assis, qu'il se jeta sur la banquette pour ne plus se relever.

M. le docteur Desbonnet, mandé, ne put que constater le décès dû à une affection cardiaque.

Le corps de M. Mulliez a été transporté à son domicile.

POUR VOS COUVERTS EN METAL BLANC

Voyez Robert
46, rue de Lannoy — ROUBAIX

AUTO CONTRE AUTO
Au cours de la soirée de vendredi, deux autos sont entrées en collision sur le pont Saint-Vincent.

La première voiture était conduite par M. Melville François, 31 ans, 35, rue Molière, occupé pour le compte de M. Lejeune Georges, négociant en débris, rue Dampierre, n° 53.

La seconde, roulant sur Tourcoing, était pilotée par M. Tonneau Jules, 40 ans, 16, rue Descait, à Tourcoing, au service de M. Trouvillat.

Quelque choc ait été assez violent, on n'eut heureusement à déplorer aucun accident de personne.

Quant aux véhicules, ils ont subi, de part et d'autre, des dégâts assez importants.

Une enquête est ouverte, en vue d'établir les responsabilités de cette fâcheuse rencontre.

La Banque Nationale de Crédit

Sté Anonyme au capital de 250 millions entièrement versés et dont le Siège social est à Paris, 16, Bd des Italiens, ouvrira le Lundi 8 Novembre 1926 une Succursale à LILLE, 85, rue Nationale. 11227.

GROUPEMENT DES BUREAUX DE BIENFAISANCE DU NORD

Il est rappelé aux Commissions Administratives des Bureaux de Bienfaisance du Nord que l'Assemblée constitutive du Groupement aura lieu à Lille, Salle du Conservatoire, mercredi prochain 10 novembre.

Dans le but de faciliter le travail d'examen des statuts et des questions énumérées dans le programme, le Comité provisoire a décidé que la réunion commencerait à 10 heures.

Pour répondre à quelques demandes de renseignements, le Comité provisoire rappelle que les cotisations prévues dans le projet de statuts sont collectives pour l'ensemble de la représentation d'un bureau. Il invite les Commissions administratives à envoyer de suite leur bulletin d'adhésion pour faciliter le travail de classement avant l'assemblée générale constitutive.

Bock Meyerbeer PUR ORGUE THEATRE POPULAIRE

Aujourd'hui dimanche, spectacle sensationnel : « Les Deux Pivrols », pièce en vers interprétée par les artistes du Théâtre Populaire.

Divorcement, comédie en trois actes. L'importance de ce spectacle on commencera à 4 h. 30 précises.

Cabarettiers

La Société Brasserie Coopérative LES DESTANTS REUNIS est la seule société qui travaille exclusivement dans l'intérêt du cabarettier. Vous pouvez trouver aux « Destants réunis » : 1° Une Bière blonde renommée ; 2° Une Bière brune extra fabriquée uniquement avec des matières premières de choix et un brassin complet de 200 hectolitres.